



ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION PERMIS DE CONDUIRE

Votre auto-école Moto Prudence SB vous informe sur le permis de conduire.

- Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ?
- Comment se déroule la formation ?
- Quelles sont les conditions de passage des différentes épreuves ?

Cette notice se veut vous apporter l'essentiel des réponses à ces questions.



Référents pédagogiques :

Formations auto : Laurence

Formations moto : Sébastien

Formations remorque : Sébastien

Référent PSH : Laurence

MOTO PRUDENCE SB

56 rue de Suède 37100 TOURS

Agrément n° E07 037 31630

Contact : 02 47 88 95 13 - motoprudence.sb@orange.fr

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place. Il s'appuie sur les études de la matrice GDE (Goals for Driver Education) d'un groupe de chercheurs de l'université Finlandaise de Turku.

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif général est d'amener tout conducteur débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, et votre auto-école se propose de vous accompagner dans votre formation, avec l'aide d'enseignants diplômés de la sécurité routière, et éventuellement votre accompagnateur.

PROGRAMME DE FORMATION

Le programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité ou celles des autres en danger.

Il faudra donc à l'apprenant prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de son apprentissage.

L'élève va donc apprendre à manipuler un véhicule et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

L'élève va, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route, ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Il devra également se situer personnellement en tant que citoyen dans ses choix et stratégies de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs et individuels, l'aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser sa progression. Le formateur sera à ses côtés pour le guider et le conseiller.

C1 MAÎTRISER

le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

C2 APPRÉHENDER

la route et circuler dans des conditions normales

C3 CIRCULER

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

C4 PRATIQUER

une conduite autonome, sûre et économique

ÉVALUATION DES PROGRES

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'apprenant dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

POURQUOI (les raisons) :

Permet à l'apprenant de comprendre l'intérêt de la compétence enseignée

COMMENT (les procédures) :

Les enseignants accompagnent les apprenants dans les différentes étapes nécessaires à l'acquisition de la compétence

RISQUES :

Le risque zéro n'existe pas. De fait, il est important que l'élève apprenne, avec l'aide de l'enseignant de la conduite, à évaluer le niveau de risque qui est ou non acceptable pour lui.

ÉVALUATION DES PROGRES

INFLUENCE de son entourage et de son mode de vie :

L'enseignant de la conduite apprendra à l'élève à reconnaître ce qui influence ou peut influencer sa façon de conduire.

PRESSIONS exercées par la société : publicité, travail... :

L'enseignant de la conduite aidera son élève à identifier les pressions sociétales qui peuvent parasiter ses choix et comportements.

AUTO ÉVALUATION (prise de conscience) :

Cela permet à l'apprenant de faire le point sur ce qu'il vient d'apprendre. A-t-il compris l'intérêt de la compétence ? S'estime-t-il capable de l'utiliser ? ... ?

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE THÉORIQUE

L'épreuve théorique (ETG pour la catégorie B, ETM pour la catégorie A) permet de valider les connaissances des candidats.

Pour réussir cette épreuve, il faut être capable d'obtenir 35 bonnes réponses minimum sur 40 questions (une réponse est considérée comme satisfaisante si toutes les propositions exactes ont été validées).

Le jour de l'examen, le candidat doit présenter une pièce d'identité, et sa convocation. Le code est valable pendant 5 ans et/ou 5 présentations à l'épreuve pratique.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE PRATIQUE

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve est présentée individuellement au candidat par l'expert qui lui précise ce qu'il va devoir faire.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser les acquis comportementaux du candidat plutôt que ses faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et le candidat peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaitre et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
exemples de certificats								
Courtoisie						+1		
Total général								

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan des compétences dans une grille d'évaluation.

En cas de réussite, le candidat se verra délivré un titre de permis de conduire, via la plateforme www.ants.gouv.fr.

Il démarre sa vie de conducteur en « permis probatoire », avec 6 points...